

## Paul Bordet: « Le mutualisme pour mieux répondre aux attentes des agriculteurs »

10/12/2014 | Arnaud Carpon • Terre-net Média

Investi depuis plusieurs années dans sa caisse Msa du Rhône, Paul Bordet, polyculteur-éleveur désormais à la retraite, s'attache à donner une image jeune et dynamique de la Mutualité sociale agricole et veut multiplier les actions à destinations des jeunes.



Paul  
Bordet, élu  
Msa du  
Rhône  
pour le  
troisième  
collège.  
(©Eve  
Dusaussoy)

### Terre-net Média : Pourquoi avez-vous choisi de vous investir dans votre caisse Msa ?

Paul Bordet : Quand je me suis installé agriculteur, j'étais allé à l'assemblée générale de la Msa du département. Mais il n'y avait que des « têtes blanches » dans l'assemblée ! Je ne me sentais pas à ma place. Je n'y suis revenu que 37 ans plus tard. Pour moi, la Msa permet d'élargir les horizons et de participer à des projets de développement du territoire. Avec mon mandat de délégué du secteur d'Anse-L'Arbresle, j'ai l'impression d'être acteur de ce développement.

De manière générale, j'ai toujours été sensible aux questions sociales. Et je suis particulièrement attaché au **régime de protection sociale agricole**.

### Tnm : Quelles sont vos fonctions à la Msa ? Est-ce un rôle prenant ?

En tant que délégué, je représente la Msa à la **Commission départementale d'orientation agricole** qui se réunit une fois par mois. Nous y abordons toutes les questions importantes sur l'avenir de l'agriculture du Rhône. C'est là que se décident les programmes de **prise en charge des cotisations des agriculteurs** par exemple. C'est un dossier très important pour le département car les nombreux arboriculteurs, maraîchers et viticulteurs sont de gros employeurs de main-d'œuvre.

### Tnm : Pourquoi êtes-vous si attaché au régime spécial de sécurité sociale qu'est la Msa ?

Paul Bordet : Avec son caractère mutualiste, la Msa reste gérée par les agriculteurs eux-mêmes et connaît donc bien le monde rural en général, et ses bénéficiaires en particulier. Avec la Msa, les agriculteurs profitent d'un « guichet unique » qui les accompagne tout au long de leur vie, sans avoir à changer d'organisme.

### Tnm : La Msa a fait l'objet, ces derniers mois, de plusieurs attaques physiques parfois violentes, notamment à Morlaix ou dans l'Aude. Percevez-vous aussi, en tant qu'élu Msa, les tensions au sein du monde agricole ?

Paul Bordet : Oui bien évidemment. Les agriculteurs, et particulièrement les employeurs de main-d'œuvre, sont soumis à des contraintes et lourdeurs réglementaires de plus en plus fortes. Je le constate par ma fonction de délégué. Les caisses de Msa sont elles aussi soumises à des obligations de plus en plus contraignantes. Tout ceci contribue à développer des tensions entre les cotisants et les employés travaillant dans les caisses.

Notre société ne sait plus faire les choses simplement. Il faut souvent beaucoup trop de papiers pour la moindre action ou prestation.

Les lourdeurs administratives ne freinent pas seulement la gestion de la Msa. En Cdoa, la pression administrative casse toute l'efficacité des services et pénalise les dossiers d'installations, les dossiers Pac ou environnementaux.

### Tnm : Vous allez vous représenter pour un nouveau mandat de délégué. Quelles sont vos priorités ?

Paul Bordet : Lors de mon précédent mandat, nous avons essayé d'améliorer le travail en lien avec les jeunes. Nous avons multiplié les réunions avec les Jeunes agriculteurs ou les représentants des maisons familiales rurales. Avec eux, je m'étais occupé d'une mission de sensibilisation aux conduites addictives – smartphones, jeux, tabac, drogue – de plus en plus nombreuses. Je compte poursuivre ces actions.

Ma première préoccupation est d'améliorer, de rajeunir l'image de la Msa. Lorsque je m'étais installé, j'avais rapidement compris qu'il est difficile de s'investir dans la gestion de sa caisse locale. Pour les jeunes agriculteurs, la Msa n'est pas la priorité et je les comprends.

Les jeunes qui s'installent doivent comprendre qu'il est primordial de se préoccuper des questions sociales dès le début de la vie active. Mettre en œuvre

des actions en matière de dépendance des personnes âgées en milieu rural par exemple, c'est aussi travailler pour les jeunes générations ! Car à l'avenir, les familles seront moins nombreuses, souvent décomposées. Si la prise en charge des personnes âgées est déjà une difficulté, ça va devenir un problème majeur dans les années à venir.

C'est pour cela que j'invite les agriculteurs, jeunes ou moins jeunes, à s'investir dans leur caisse Msa.

[A lire aussi :](#)

[Témoignage] [Elections Msa 2015 - Geneviève Anactet : « A nous d'être acteurs de notre protection sociale »](#)

Témoignages, infos pratiques, sondages... [Retrouvez tous les articles sur les Elections Msa 2015](#)